

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION SOUNGALO
KADER » en abrégé « ECSK »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK 18 PRES
DE LA STATION SHELLAGUETO PRES DE LA STATION
SHELL, Lot 3719, Ilot 395

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 décembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 15 décembre 2022, il a été constitué une SARL
aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
SOUNGALO KADER » en abrégé « ECSK »

Objet : Génie civil, BTP, Plomberie, Electricité, Transport
de personnes et de marchandises, Vente de matériels de
construction, Transfert d'argent mobile, Commerce
général, Import- export de marchandises et de véhicules,
Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,
se rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK 18 PRES
DE LA STATION SHELLAGUETO PRES DE LA STATION
SHELL, Lot 3719, Ilot 395

Dirigeant(s) Mlle KAMARA PENAGNAMGBAN CELESTINE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11851 du 23/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74594/GTCA/RC/2022 du 23/12/2022

